

RÈGLEMENT

Prix Proto Cantaludik 2026

Article 1 – Organisation

Le Prix Proto Cantaludik est organisé par l'association Ludo Loco, dans le cadre du Festival Cantaludik, qui se tiendra le 9 mai 2026 à Cantaron.

Article 2 – Objet

Le Prix Proto Cantaludik a pour objectif de promouvoir la création ludique et de valoriser les auteurs de jeux de société en leur offrant l'opportunité de présenter leur prototype au public et à un jury dédié.

Article 3 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure (avec autorisation parentale), résidant en France ou à l'étranger.

Les participants doivent être les auteurs du prototype présenté ou disposer des droits nécessaires pour le proposer au concours.

Article 4 – Conditions du prototype

Le jeu présenté doit être un prototype original, non édité à la date de candidature.

Tous les types de jeux de société sont acceptés (familial, initié, expert, jeu d'ambiance, etc.).

Le prototype doit être jouable et suffisamment abouti pour être testé par un jury et par le public.

Article 5 – Modalités de candidature

Les candidatures doivent être envoyées avant le 25 avril 2026 à minuit, à l'adresse indiquée par l'organisation : ludoloco.asso@gmail.com

Le dossier devra comprendre :

- Une présentation du jeu (règles, durée, nombre de joueurs, âge conseillé)
- Une description du matériel
- Les coordonnées complètes de l'auteur

Article 6 – Sélection

Les prototypes seront étudiés et testés en amont par un jury désigné par l'organisation.

Les jeux sélectionnés seront invités à être présentés lors du Festival Cantaludik le 9 mai 2026.

Article 7 – Déroulement lors du festival

Les auteurs sélectionnés s'engagent à être présents (ou représentés) afin d'animer et présenter leur prototype au public durant le festival.
Les jeux seront soumis aux votes du public et/ou à l'évaluation finale du jury.

Article 8 – Attribution du prix

Un lauréat sera désigné à l'issue du festival selon les modalités définies par l'organisation (vote du jury, vote du public ou combinaison des deux).
La nature du prix (dotation, trophée, mise en avant, etc.) sera précisée par les organisateurs.

Article 9 – Responsabilité

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration du prototype.
Chaque participant reste responsable de son matériel.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au Prix Proto Cantaludik implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité.